



## Infos communales Saint-Médard 2020



### COMPTE RENDU du Conseil Municipal Du vendredi 11 septembre 2020

#### Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR – Laure SIRGUEY – Valérie AUBRY – Cédric BECKER - Céline BLONDEAU – Marc BOUTEILLE – Claudine FARGIER - Michel FAURE - Valentino GOFFART - Cédric NICLOU – Sophie THIVILLIER

Absent excusé : Yves LAURANSON (pouvoir donné à Valérie DA FONTE) - Françoise MERLLIE (pouvoir donné à Anthony TISSEUR)

#### A l'ordre du jour :

- Affouage : Coupe de bois
- Urbanisme : Demande des consorts Fontvieille
- Mise en place des astreintes des élus les week-ends
- Commission d'appel d'offres
- Convention utilisation broyeur végétaux CCFE
- Adhésion au service d'assistance juridique de CCFE pour les marchés publics
- Constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Personnel communal
  - Création d'un poste d'agent administratif
  - Création d'un poste d'agent technique principal de 2<sup>ème</sup> classe suite avancement de grade
- Délibération modificative travaux Rue Froide
- Indemnité d'éviction exploitant agricole suite acquisition terrain au Tinchon pour la station de Roseaux
- Travaux rénovation et extension de la mairie : demande de subvention auprès de la Région et du département
- Convention facturation de la redevance assainissement
- Questions diverses

# Dates à retenir !

## Dimanche 20 septembre

- Vide-greniers **annulé** en raison de la situation sanitaire

## Dimanche 4 octobre

- Course de vélos – Trophée Roger Rivière\*

## Dimanche 4 octobre à 9 heures à l'église

- Messe

## Samedi 10 octobre

- Repas des classes **annulé** en raison de la situation sanitaire - **Reporté éventuellement au 6 février 2021**

## Dimanche 25 octobre

- Soupe aux choux organisée par le Comité des Fêtes\*

## Vendredi 6 novembre à 19 heures

- Conseil municipal

## Samedi 14 novembre à midi

- Repas des anciens **annulé** en raison de la situation sanitaire



### SAINT-MEDARD

## LE 04 OCTOBRE 2020

Sur le circuit habituel de 2,7 Kms  
Course FSGT ouverte aux licenciés UFOLEP ainsi qu'aux non licenciés (certificat médical) avec licence journalière





**A 13Hr30:**  
Cat 5 (20 Tours – 54 Kms)  
Cat 4, Fem\* et Cadets (22 Tours – 60 Kms)  
Minimes (15 Tours – 40,5 Kms)

**A 15Hr30:**  
Cat 3 + Pass +30ans „Fem\* (24 Tours – 65 Kms)  
Cat 2 + Pass -30ans (26 Tours – 70 Kms)

Femmes\* : Au choix (selon niveaux)  
Soit 13Hr30, soit 15Hr30

**DISPOSITIF COVID:**  
Inscription uniquement par email jusqu'au 02/10: [balichard.nadine@orange.fr](mailto:balichard.nadine@orange.fr) Pour plus de renseignements: Tel:06-89-66-45-35  
Le coureur doit donner: Nom et Prénom – Son Club et sa Catégorie – Son N° de licence

Le paiement se réalisera sur place (pas de monnaie de rendu). Après contrôle des licences, les coureurs prendront eux même leurs dossards, et déposeront leurs licences en lieu et place.  
Engagements: 5€ + 1€ (Pour Classement); Non licenciés: 10€  
**Le port du masque est obligatoire durant tout ce protocole.**

La cérémonie protocolaire sera réduite au minimum.  
Seront récompensés:  
Les 3 premiers de chaque catégorie – Le 1<sup>er</sup> Cadet – Le 1<sup>er</sup> Minime et la 1<sup>ère</sup> Féminine.







\* sous réserve de la situation sanitaire

### A propos de la Course de vélos :

- 📧 Inscription uniquement par mail jusqu'au 2 octobre : [balichard.nadine@orange.fr](mailto:balichard.nadine@orange.fr)
- 📧 Tout le monde peut s'inscrire, il suffit pour cela d'avoir un certificat médical
- 📧 Si vous voulez donner un coup de main à l'association, ce sera avec grand plaisir. Plus d'infos auprès d'Eric BALICHARD au 06 89 66 45 35. Des places de bowling au Casino de Montrond seront offertes à toutes les bonnes volontés.

## Affouage : Coupe de bois

Après l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal, M. le Maire, Sébastien DESHAYES a précisé que l'affouage, c'est le droit de prendre du bois de chauffage dans une forêt communale. Il souligne également que ce point fait partie de la campagne électorale.



M. le Maire laisse ensuite la parole à Anthony TISSEUR, adjoint au maire. Ce dernier a expliqué qu'il s'agit d'une vente d'arbres sur pied à des particuliers qui viendront eux-mêmes les couper, dans le respect de la nature et de l'environnement.

Un grand merci à Damien pour son implication sur ce dossier.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie. Un tirage au sort sera réalisé si besoin.

## Urbanisme : Demande des consorts Fontvieille

M. le Maire souligne en introduction qu'à l'image de ses prédécesseurs, notre village doit rester avant tout un village rural. Il a fait part également de la demande des consorts Fontvieille de rendre constructible certaines de leurs parcelles. Les consorts Fontvieille tendent à obtenir l'abrogation du PLU de la commune de Saint-Médard-en-Forez.

## Mise en place des astreintes des élus les week-ends

A tour de rôle, les élus seront d'astreinte les week-ends pour intervenir en cas de besoin lors de la location de la salle d'animation.

## Commission d'appel d'offres

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des dispositions et après en avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité, le fait de constituer la commission d'appel d'offres comme suit, à savoir, M. Sébastien DESHAYES, président, Mme Valérie DA FONTE, titulaire, M. Anthony Tisseur, titulaire, Mme Laure SIRGUEY, titulaire, M. Michel FAURE, suppléant, M. Yves LAURANSON, suppléant, M. Marc BOUTEILLE, suppléant.

## Convention utilisation broyeur végétaux CCFE

Suite au besoin exprimé par les communes, la Communauté de Communes de Forez-Est a décidé de mutualiser le broyeur aux communes du territoire. M. le Maire, Sébastien DESHAYES, présente la convention aux membres du conseil municipal. Il précise que le matériel est soumis aux conditions financières. La location sera facturée 100 euros par jour et la durée de location ne pourra pas excéder 3 jours. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité.

## Adhésion au service d'assistance juridique de CCFE pour les marchés publics

M. le Maire, Sébastien DESHAYES, précise que la Communauté de Communes de Forez-Est propose aux communes qui le souhaitent des prestations administratives en matière de commande publique, marchés publics, à des fins de mutualisation.

Il appartient alors à chaque commune qui souhaite bénéficier d'une prestation administrative en matière de commande publique, de contracter avec la CCFE, selon certaines modalités bien définies. La commune pourra alors avoir recours à cette prestation dispensée par le service juridique de la CCFE.

## Constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

La Commission Intercommunale des Impôts Directs doit être renouvelée après le renouvellement du conseil municipal et communautaire.

Aussi, notre commune doit présenter deux personnes, titulaire et suppléant. Michel FAURE se porte volontaire en tant que titulaire et Céline BLONDEAU, en tant que suppléante.

## Personnel communal

### Création d'un poste d'agent administratif

Compte-tenu de la réorganisation des services et de la nécessité d'avoir deux emplois permanents au service administratif, il a été décidé de pérenniser le poste d'agent d'accueil.

### Création d'un poste d'agent technique principal de 2<sup>ème</sup> classe suite avancement de grade

Compte-tenu de l'avancement de grade d'un agent, il convient de supprimer et de créer les emplois correspondants. Le maire propose à l'assemblée de supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial à temps complet à raison de 12 heures hebdomadaires annualisées, affecté au service scolaire et périscolaire. Il propose également de créer l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à raison de 12 heures hebdomadaires annualisées, affecté au service scolaire et périscolaire, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

## Délibération modificative travaux Rue Froide

Une délibération a été votée à l'unanimité pour modifier le budget principal concernant les travaux de la Rue Froide. M. le Maire explique à son conseil municipal qu'il arrive fréquemment de devoir avoir recours à une décision modificative d'autant plus que des travaux supplémentaires ont été réalisés.



## Indemnité d'éviction exploitant agricole suite acquisition terrain au Tinchon pour la station de roseaux

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'indemnité d'éviction pour un exploitant agricole suite à l'acquisition du terrain au Tinchon.

## Travaux rénovation et extension de la mairie : demande de subvention auprès de la Région et du Département

M. le Maire expose aux conseillers municipaux le projet de rénovation et d'extension de la mairie. Il précise que les locaux datent de 1993 et deviennent de plus en plus vétustes. Il indique également qu'il devient urgent d'effectuer des travaux de mise aux normes et de rénovation du bâtiment avant qu'il ne se dégrade davantage.



Laure SIRGUEY, adjointe, présente le projet et explique que ce dernier repose sur plusieurs axes :

- Création du bureau du maire
- Création d'une salle de repas aux agents communaux et ouverte sur une cour
- Rénovation de la mairie existante
- Création d'une salle d'archive

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les demandes de subventions.

## Convention facturation de la redevance assainissement

M. le Maire explique que l'on peut confier la facturation de la redevance assainissement à la société SUEZ, gestionnaire de l'eau pour la commune. Il précise que la facturation se fait actuellement par le service administratif une fois par an pour la période allant de mars de l'année N-1 à mars de l'année N.

Le fait de facturer tardivement après avoir obtenu le fichier de facturation d'eau est très compliqué notamment pour retrouver les adresses des administrés ayant déménagé. Il évoque aussi le problème des impayés.

En confiant la facturation à la société SUEZ, les factures seront émises au fur et à mesure des abonnements et désabonnements, ce qui devrait limiter les adresses introuvables et les nombreux impayés.

De plus, le paiement de la redevance pourra se faire mensuellement comme l'eau, ce qui permettra d'avoir une seule facture importante pour les administrés en été.

Le coût se fera à la facture, soit 1,73 euros HT et deux facturations seront établies par an.



## QUESTIONS DIVERSES

### Fermeture du secrétariat

En raison des travaux de rénovation et d'agrandissement de la mairie, **le secrétariat sera fermé du 19 au 24 octobre.**

**Aussi à partir du lundi 25 octobre**, vous pourrez vous rendre au secrétariat de mairie, placé pendant quelques mois, le temps des travaux, à la **salle paroissiale du village, vers l'entrée de Bourg.**



La municipalité remercie **la paroisse Saint-Timothée-en Forez** pour le prêt des locaux, à titre gracieux. Seules les charges courantes comme l'eau, l'électricité... seront à charge de la commune.

### Présentation des commissions

**Les adjoints ont fait le point ensuite sur leurs commissions respectives**

#### Commission Communication

**Adjointe référente : Valérie DA FONTE**

**Membres de la commission : Claudine FARGIER, Yves LAURANSON, Françoise MERLLIE, Sophie THIVILLIER et personne extérieure au conseil, Fabrice ALEMERAS**

Valérie DA FONTE a présenté les différents projets de sa commission :

- ✚ Le sondage aux aînés : Les membres de la commission vont prendre contact avec les aînés du village pour déterminer avec eux leurs différents besoins, avec la possibilité de mettre en place une navette pour se rendre au marché, au cinéma, sans oublier la possibilité d'initiation à l'informatique en mairie.
- ✚ Le bulletin communal 2020 : Les associations devront rendre leurs articles avant le 10 octobre.
- ✚ Les panneaux d'informations lumineux : Suite aux différents devis, la commission réfléchit sur un autre moyen de communication, moins onéreux et plus ludique.
- ✚ Saint-Médard sur les réseaux sociaux : Bientôt une page Facebook sur notre village.
- ✚ Conseil Municipal des Enfants : Au regard de la crise sanitaire et parce que tout ceci demande de la préparation en amont, la commission a décidé de reporter en septembre 2021 la mise en place du Conseil Municipal des Enfants.
- ✚ Le pédibus : Ce projet va être proposé également en septembre 2021, avec la collaboration du Conseil Municipal des Enfants.
- ✚ Charte communication mairie et notamment pour la messagerie électronique : Internet, télévision, notifications, e-mails, l'infobésité est désormais l'affaire de tous. La commission a alors établi une charte, en différenciant les messages officiels envoyés par la mairie et les autres, qui paraîtront dans **une nouvelle rubrique de notre feuille d'infos nommée « Petites annonces San-Miardères et diverses ».**



## Commission Fleurissement et Patrimoine

**Adjoint référent : Anthony TISSEUR**

**Membres de la commission : Marc BOUTEILLE, Valentino GOFFART, Yves LAURANSON, Françoise MERLLIE, Sophie THIVILLIER**

Anthony TISSEUR a parlé de la visite de deux membres du jury, envoyés par Loire fleurie, le 1<sup>er</sup> septembre. Il en a profité pour remercier Yves LAURANSON et Valentino GOFFART pour leur implication du jour. Le jury a apprécié les efforts de la commune en privilégiant les plantes vivaces, les arbustes d'ornement, l'aménagement paysager autour de la Halle des sports, le zéro pesticides, la gestion de l'eau, les panneaux explicatifs, l'extinction de l'éclairage en nocturne. Le jury a mis en évidence également que les réalisations et les projets de notre village étaient bien pensés et qu'ils allaient dans le sens des préconisations du jury, comme celui de la suppression du rond-point, place du Porche.



## Commission Voirie

**Adjointe référente : Laure SIRGUEY**

**Membres de la commission : Cédric BECKER, Marc BOUTEILLE, Valentino GOFFART, Cédric NICLOU**

Après avoir organisé les travaux de la Rue froide, Laure SIRGUEY avec sa commission, s'attaque à un projet de mettre en place un règlement de voirie sur la commune de Saint-Médard. Bien que l'adoption d'un règlement de voirie communal soit facultatif pour les communes, se doter d'un tel document présentent de nombreux avantages. Il permet :

- ✚ D'avoir un document complet informant le public des dispositions à respecter
- ✚ De formaliser, uniformiser et réglementer l'occupation privative du domaine public routier communal par un particulier ou un propriétaire de réseaux
- ✚ Sa finalité est de gérer et de préserver le patrimoine routier communal, bien commun, dans une logique d'équité entre occupants / utilisateurs et de sécurité.
- ✚ ....



# INFOS ASSOCIATIVES et COMMUNALES

MJC

## Jeunesse et Culture

### Stage peinture/dessin

Pendant les petites vacances

Informations complémentaires ultérieurement

### Trail

Reporté pour des raisons sanitaires en 2021

### Vide-Grenier (en partenariat avec le Comité d'Animation)

Reporté pour des raisons sanitaires en 2021.

Inscriptions: [brocantestmedard@gmail.com](mailto:brocantestmedard@gmail.com)

Informations au 06.37.74.43.61

### Concert Rock

Informations complémentaires ultérieurement

### Centre Aéré d'été Aveizieux / Chevrières / St Médard

Juillet 2021

Informations complémentaires ultérieurement

### Carte MJC Loisirs au village

Cette carte fait de vous un membre actif de l'association et vous reconnaît comme membre de la fédération MJC Rhône-Alpes. Elle vous donne droit à des tarifs préférentiels pour les spectacles/concerts organisés par la MJC au cours de l'année.

Tarifs: 5€ (carte enfant nominative et individuelle)  
10€ (carte adulte nominative et individuelle)

**Suite à l'arrêt des activités en mars 2020, la MJC offre la carte d'adhésion à tous ses adhérents 2020-2021**

IPNS



**MJC de  
St Médard en Forez**

## PROGRAMME DES ACTIVITES

**Saison 2020-2021**

**2 Semaines d'essai gratuites:  
du 14 au 25 Septembre 2020**

### Informations sur les SEMAINES DE REPRISE DU 14 au 25 Septembre 2020:

Les inscriptions seront prises en fin de cours d'essai, au début du 1<sup>er</sup> cours OU lors de la **matinée d'inscription le samedi 26 septembre en Mairie (10h-12h)**. Seuls les dossiers **COMPLETS** (Fiche d'inscription, chèques et certificat médical d'aptitude physique) seront acceptés. Merci de vous organiser en conséquence.

L'ouverture et le maintien de certains cours sont soumis au nombre d'inscrits. Certains horaires sont susceptibles d'être modifiés.

### Informations sur le paiement des activités :

Agréée par l'ANCV, la MJC peut encaisser les chèques vacances en règlement d'une activité. L'inscription est annuelle et peut être réglée par 3 chèques retirés au début de chaque trimestre. Pensez à demander à votre entreprise une prise en charge par votre CE.

Contact / réservations : [mjc.saint.medard@gmail.com](mailto:mjc.saint.medard@gmail.com) ou tel : 06.88.57.42.47

## Programme 2020-2021 – MJC de St-Médard-en-Forez

### LUNDI

#### GYM DOUCE (Adultes)

Avec Mireille BRIGANDET

Prévoir tapis

17h00-18h00

Salle des fêtes

Coût annuel : 105€

**Cours à confirmer**

#### PILATES (Adultes)

Avec Mireille BRIGANDET

Prévoir tapis

18h00-19h00

Salle des fêtes

Coût annuel : 105€

**Cours à confirmer**

#### BADMINTON

Prévoir raquette et chaussures.

18h30-21h00

Halle des Sports

Coût annuel : 39 €

### MERCREDI

#### CHORALE (Adultes)

« Fleurs des chants »

19h15-21h15

Salle des fêtes

Coût annuel : 129€

**Cette activité est suspendue jusqu'à une amélioration de la situation sanitaire.**

#### YOGA (Adultes)

Avec Brigitte LASSAGNE

Prévoir tapis

20h15-21h45

Salle des fêtes

Coût annuel : 225€

### \*Informations pour l'ateliers

« Mon petit Atelier » (jeudi):

Vos enfants peuvent être récupérés et accompagnés dès la sortie de l'école par du personnel municipal. N'hésitez pas à nous en parler!

### JEUDI

#### PEINTURE (Adultes)

Avec Carole FONTANA

13h45-16h15

Salle des fêtes

Coût annuel : 309€

#### \*« Mon petit Atelier »

(Atelier Peinture et dessins pour les Enfants de 5 à 10 ans)

Avec Carole FONTANA

16h30-17h30

Salle des fêtes

Coût annuel : 105€

#### PEINTURE (Adultes)

Avec Carole FONTANA

19h30-22h00

Salle des fêtes

Coût annuel : 309€

#### CARDIO-TRAINING (Adultes)

Avec Anthony TRONCHON

Prévoir tapis

20h30-21h30

Halle des Sports

Coût annuel : 105€

### VENDREDI

#### BADMINTON

Prévoir raquette et chaussures.

17h45-19h00

Halle des Sports

Coût annuel : 39 €

#### THEATRE (QuiProQuo)

Avec Yvette Chollet

Cours enfants

16h30-17h30

Cours Ados

17h15-18h30

Salle des fêtes

Coût annuel : 27 €

### DIMANCHE

#### COURSE à PIED & VTT

Contact : Anthony TISSEUR

06.34.98.76.00

Cours libres

À partir de 9h00

Devant la mairie

Coût annuel : 20€



## Bibliothèque

« La bibliothèque continue ses permanences uniquement **les samedis matin de 9h30 à 11h30** en attendant que la situation sanitaire s'améliore....

Deux personnes de l'équipe nous quittent en fin d'année pour raison de déménagement sous d'autres cieux... Aussi, la Bibliothèque recrute. **Venez nous rencontrer un samedi matin pour en parler !**»

**Rejoignez-nous !**



## Ecole de musique d'Avezieux et de Saint-Médard EMUSMA

L'école de musique a débuté ses inscriptions et il reste encore des places :

**ÉCOLE DE MUSIQUE**  
[GUITARE / CHANT / PIANO / BATTERIE / EVEIL MUSICAL]

**INSCRIPTIONS**  
**ENCORE QUELQUES PLACES**  
**DISPONIBLES**

**HEURES DE COURS FIXÉES SUIVANT VOS**  
**DISPONIBILITÉS**

[TARIFS ANNUELS : de 205 à 520 € suivant les  
cours choisis]

**CONTACTS :**  
**[emusma@yahoo.fr](mailto:emusma@yahoo.fr) ou 06.51.14.90.74**

## Saint-Médard Basket

**Pour tous les jeunes nés en 2014, 2015**, intéressés par la pratique du basket, le club de Saint-Médard vous propose de venir **essayer gratuitement** ce sport **les samedis de 10h45 à 12h** **durant les mois de septembre et jusqu'au 10 octobre**, à la halle des sports de Saint-Médard-en-Forez.

**Pour tous les jeunes nés en 2012, 2013**, intéressés par la pratique du basket, le club de Saint Médard vous propose de venir **essayer gratuitement** ce sport **le mercredi de 16h à 17h30** **durant les mois de septembre et jusqu'au 7 octobre**, à la halle des sports de Saint-Médard-en-Forez.

**Pour plus d'informations et pour confirmer que l'entrainement ait bien lieu :**

Contactez Quentin Chermette au 06 28 22 63 88

ou par boîte mail : [basketsaintmedard@gmail.com](mailto:basketsaintmedard@gmail.com)

ou sur notre site : <http://club.quomodo.com/stmedardbasket/accueil.html>

## Banquet des classes en 0

Au regard du contexte extérieur, il a été décidé d'annuler le banquet des classes en 0 prévu le samedi 10 octobre. Il sera éventuellement reporté le 6 février 2021.



**Christine DECAMP**, responsable cantine à l'école de Saint-Médard-en-Forez, s'est portée volontaire pendant le confinement, pour venir en aide à la commune de Saint-Galmier.

La municipalité la remercie très sincèrement pour son professionnalisme et sa motivation.

**Adieu à notre doyen, grand-père de notre Maire, Sébastien DESHAYES**

**SAINT-MÉDARD-EN-FOREZ Nécrologie**  
**Adieu à Claudius Charretier**

Le village de Saint-Médard vient de perdre son doyen, Claudius Charretier, survenu à l'âge de 97 ans. Né le 25 mai 1923, fils de Jean-Baptiste Charretier et de Marie Carteron, Claudius était le sixième d'une fratrie de sept enfants.

Agriculteur à la retraite, il a épousé Odette Bataillon en mai 1949. De leur union, naissent quatre enfants : Jocelyne, Monique, Marie-Noëlle et Gilles. Il a également connu la joie d'être grand-père et même arrière.

Né à Saint-Médard-en-Forez, au hameau des Meilles, il y restera toute sa vie en travaillant dur, sans oublier qu'il a contribué au développement de son village, en tant que conseiller municipal, pendant trente ans. En mai 2017, notre quotidien *La Tribune-Le Progrès* l'avait rencontré : « Ma vie a changé depuis que je ne peux plus conduire, alors mon temps, je le passe dehors et devant la télévision. Nous n'avons jamais manqué un repas des anciens autrefois et nous aimions également partir à la journée, avec le club des amis retraités ».

Une pensée toute particulière pour son épouse hospitalisée à l'hôpital de Saint-Symphorien-sur-Coise.



**Claudius Charretier.**  
Photo Progrès/Valérie DA FONTE

# INFOS DIVERSES

## Déclaration annuelle de ruches : Du 1er septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**, en ligne, sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

**A NOTER** : Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre).



## Intrusion chez un particulier

### Voici un message d'un administré

*« Je me permets de vous contacter car cela fait deux fois que des personnes pénètrent dans notre jardin en notre absence pour la raison futile de récupérer un ballon. Ces personnes sonnent au portail et comme nous sommes absents, elles rentrent chercher leur ballon malgré que le portillon soit verrouillé. A la prochaine intrusion, je préviens la gendarmerie car c'est inadmissible. J'espère que vous comprendrez ma position »*



**Rappel** : Toute intrusion est une atteinte assimilable à une violation de vie privée. De ce fait, s'introduire chez une personne hors son consentement rentre dans le cadre du délit de violation de domicile.

## Ludothèque itinérante

La ludothèque itinérante revient sur notre commune, sous une autre formule, en raison de la crise sanitaire.



Rendez-vous les mercredis 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre de 14 à 15 heures sur le parking Rue de Bellevue.



## Incivilité : déjections canines

Sur notre village, il est très fréquent hélas, de voir la nuisance, visuelle comme olfactive, des déjections canines, se hisser dans le top 3 lors des consultations citoyennes, juste après les détritrus divers, papiers, canettes et les mégots de cigarettes.

**Et pour cause, les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes :**

- ✚ Dégradations du cadre de vie
- ✚ Souillures des espaces publics
- ✚ Prolifération des microbes
- ✚ Risques de chute
- ✚ Coût important du nettoyage des zones souillées via l'intervention des agents
- ✚ Désherbage des massifs de fleurs : pensez à nos agents !



## Nouvelle rubrique : « Petites annonces San-Miardères et diverses »

### Annnonce pour garde d'enfants

« Infirmière et habitante de Saint-Médard-en-Forez, recherche personne de confiance pour garder et accompagner à l'école 2 enfants de 5 et 7 ans quelques jours par mois uniquement, les matins, de 6 à 9 heures. (Garde alternée). Les enfants n'étant pas scolarisés dans la commune, un véhicule est indispensable. Si vous êtes intéressés ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à me joindre : Fanny BURTIN au 06.81.30.28.18.



### Les actus du Centre Socio Culturel de Chazelles

De belles activités vous attendent au Centre Socioculturel de Chazelles, n'hésitez pas aller sur le site <https://lequipage.centres-sociaux.fr/>, à consommer sans modération

**ATELIER CUISINE**  
PRODUITS FRAIS ET LOCAUX

à partir de 3 euros le repas

2euros pour les cuisiniers

Mardi 13 octobre 9h30-14h

A small image of a bowl of food, possibly a salad or a vegetable dish.

### Semainier de Forez-Est

Forez-Est propose chaque semaine des idées sortie, vous pouvez les voir sur le lien suivant : <https://www.forez-est.com/search/?page=all&activites=agenda>



## Je ne jette pas « tout à l'égout »



## Inscrivez-vous pour recevoir la feuille d'infos par mail et/ou les infos/alertes Mairie

- ✚ Vous souhaitez recevoir la feuille d'infos par mail, ainsi que les infos/alertes Mairie, veuillez indiquer votre adresse mail et retourner le coupon dans la boîte aux lettres de la mairie ou adresser un mail directement à [mairie@saintmedardenforez.fr](mailto:mairie@saintmedardenforez.fr) :

- ✚ Vous ne souhaitez pas de changement au niveau de la feuille d'infos et continuer à la recevoir sous format papier, mais vous souhaitez recevoir les infos/alertes par mail, veuillez indiquer votre adresse mail et retourner le coupon dans la boîte aux lettres de la mairie ou adresser un mail directement à [mairie@saintmedardenforez.fr](mailto:mairie@saintmedardenforez.fr) :



## Le petit écho de la Com'



Même si la fin de l'été approche, il est toujours intéressant de faire partager nos petites astuces. Et cette année, une chose est sûre, les guêpes se sont souvent invitées à nos tables de terrasse et sont venues perturber nos bons moments passés à profiter de nos extérieurs. Alors comment les éloigner de nos assiettes !

Il suffit de prendre un récipient, résistant à la chaleur et de disposer à l'intérieur du café moulu. Ensuite, prendre un allume-feu, chauffez le café jusqu'à ce qu'une fumée s'en échappe de façon permanente. C'est l'odeur dégagée qui éloignera les invités indésirables ! N'hésitez pas à renouveler l'opération si besoin.

Les beaux jours vont commencer à être moins nombreux mais gardez bien précieusement ce petit conseil en tête pour l'été prochain !